

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté
des quatrièmes trimestres et des périodes respectives de 53 et de 52 semaines
terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	2016 14 semaines \$	2015 13 semaines \$	2016 53 semaines \$	2015 52 semaines \$
Bénéfice net attribué aux actionnaires	3 186	3 755	11 172	9 157
Frais nets liés à un règlement fiscal		59		2 827
Frais connexes aux acquisitions	508	482	1 583	897
Rémunération à base d'actions	546	178	1 462	627
Impôts s'y rapportant	19	(129)	(270)	(241)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ^(a)	4 259	4 345	13 947	13 267
Écart en \$	(86)		680	
Écart en %	(2,0 %)		5,1 %	
% du chiffre d'affaires	7,8 %	9,7 %	7,0 %	7,6 %
Montant par action				
De base	0,31	0,32	1,03	0,99
Dilué	0,31	0,32	1,01	0,96

- a) *Le bénéfice net ajusté n'est pas une mesure normalisée selon les IFRS et il ne peut être comparé à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que la communication du bénéfice net ajusté fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des résultats nets excluant les frais d'acquisition et de développement, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients que le bénéfice net ajusté ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net déterminé selon les IFRS.*